



Synthèse du rapport d'évaluation

EHPAD EPMS RUGLES 13/12/2023 – 14/12/2023

Evaluation faite par le cabinet :

RICHARD PARCKER
72 RUE PAUL BERT 44100 NANTES

Statut : « **Recevabilité opérationnelle favorable** »

Introduction

Chaque établissement ou service social ou médico-social (ESSMS) doit faire l'objet d'une évaluation tous les 5 ans par un organisme figurant sur la liste des organismes autorisés à réaliser des évaluations en ESSMS publié sur le site de la Haute Autorité de santé (HAS). Cette évaluation a pour objectif d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies.

Le dispositif d'évaluation construit par la HAS, s'appuie sur un référentiel national commun à tous les ESSMS et centré sur la personne accompagnée. C'est le socle du dispositif d'évaluation. Il répertorie les exigences à satisfaire par l'ESSMS et les éléments nécessaires à leur évaluation.

Les méthodes d'évaluation déployées lors de la visite d'évaluation se traduisent notamment par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance des ESSMS.

Au terme de la réalisation de la visite, une cotation est obtenue pour chaque élément d'évaluation du référentiel investigué dans la structure, des axes forts et de progrès seront identifiés pour l'ESSMS évalué

Le rapport qui en résulte permettra à la structure d'alimenter son plan d'actions qualité et devra être transmis à l'autorité compétente et à la HAS. Il a également vocation à être diffusé publiquement.

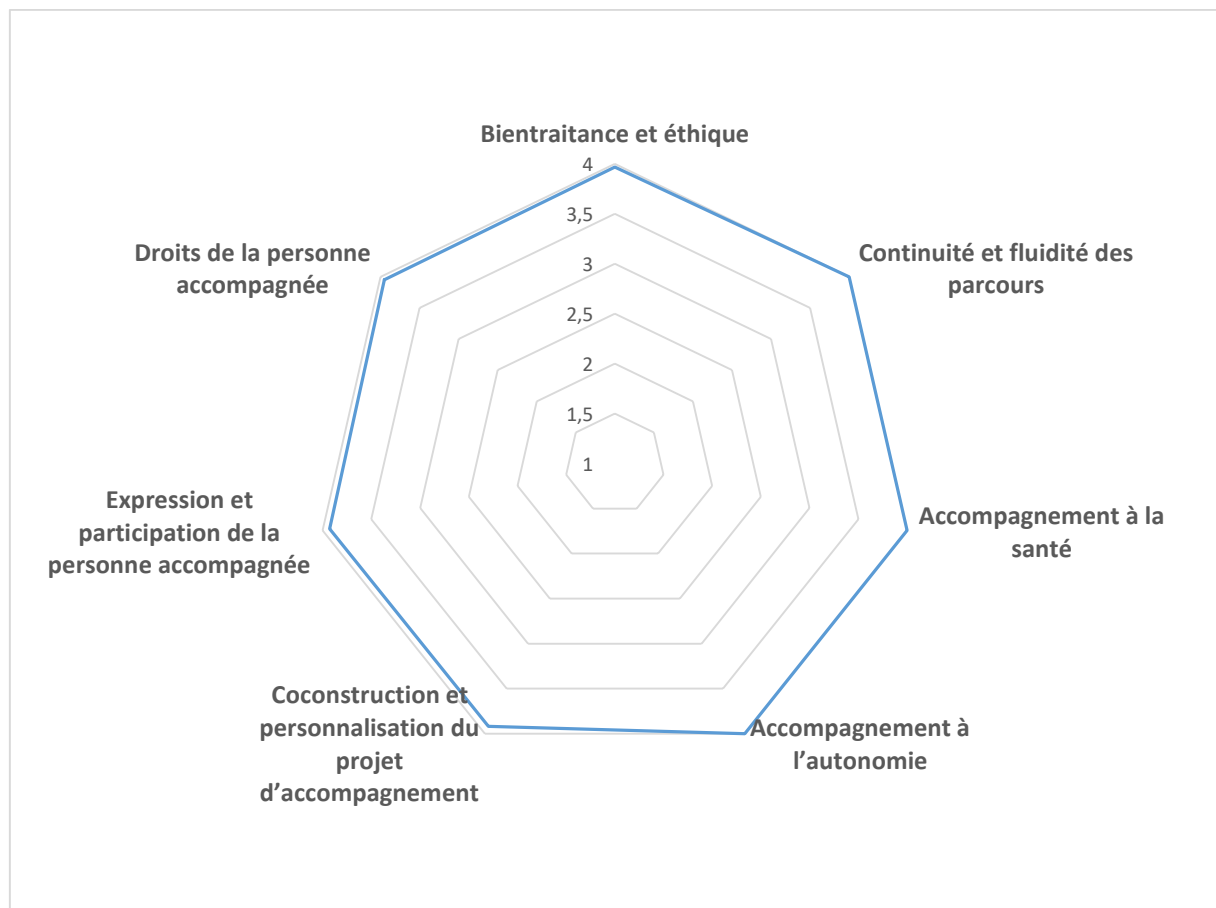
Les principes de cotation

En utilisant les grilles d'évaluation, les intervenants cotent chaque élément d'évaluation d'un critère. Les cotations possibles sont les suivantes :

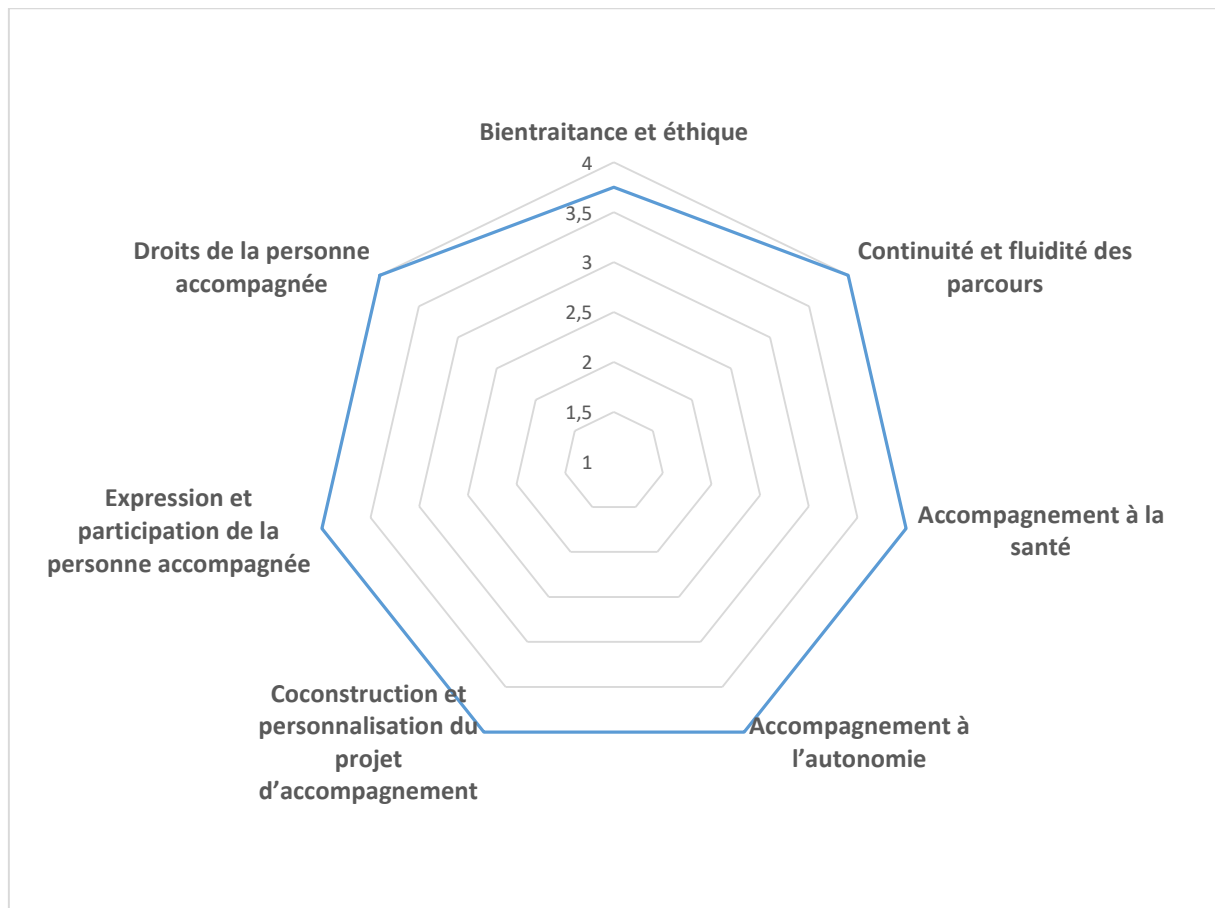
Cotation	Légende
1	Le niveau attendu n'est pas du tout satisfaisant
2	Le niveau attendu n'est plutôt pas satisfaisant
3	Le niveau attendu est plutôt satisfaisant
4	Le niveau attendu est tout à fait satisfaisant
★	Le niveau attendu est optimisé
NC	L'ESSMS est non concerné par l'(les) élément(s) d'évaluation d'un critère
RI	La personne accompagnée donne une réponse inadaptée à l'évaluateur (chapitre 1)

Résultats - Synthèse des cotations :

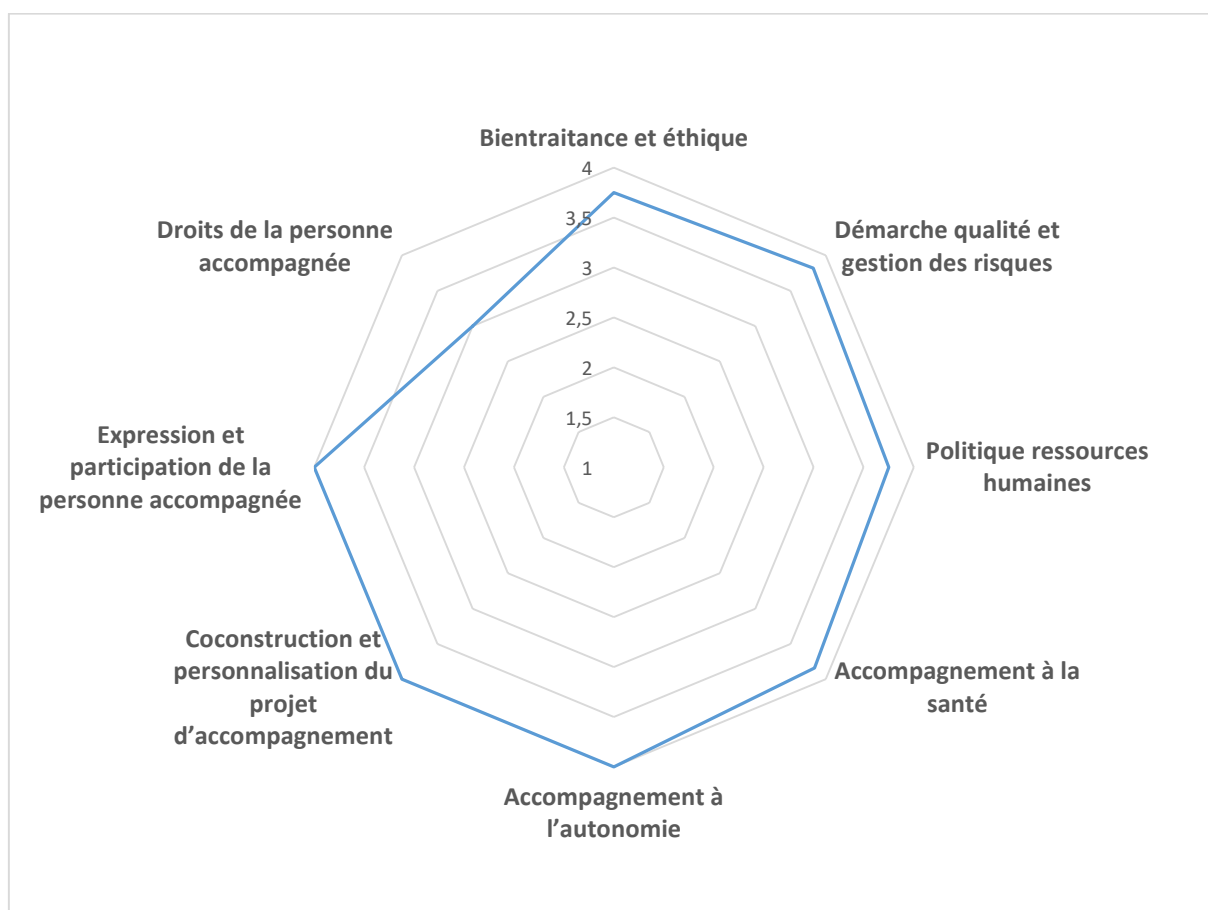
		Cotation / 4
Chapitre 1	La personne	3,97
Thématiques	Bienveillance et éthique	4
	Droits de la personne accompagnée	3,95
	Expression et participation de la personne accompagnée	3,93
	Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,92
	Accompagnement à l'autonomie	4
	Accompagnement à la santé	4
	Continuité et fluidité des parcours	4



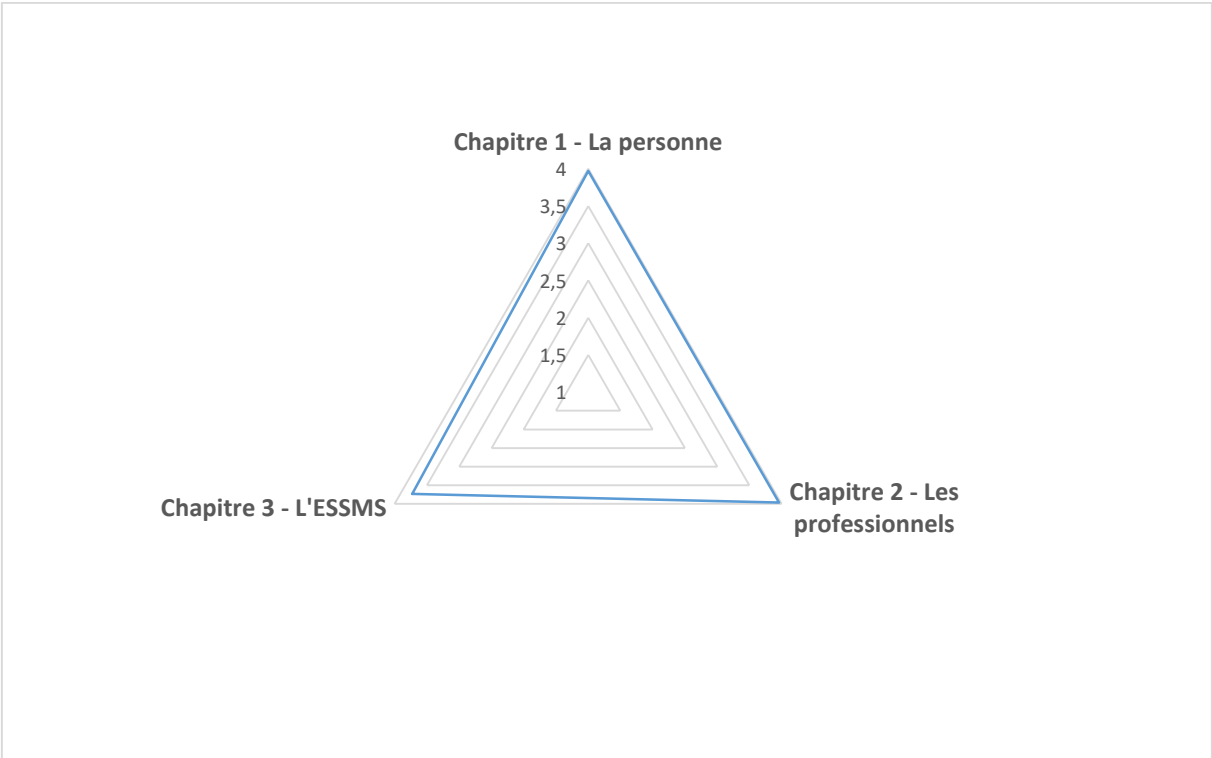
		Cotation / 4
Chapitre 2	Les professionnels	3,96
Thématiques	Bienveillance et éthique	3,75
	Droits de la personne accompagnée	4
	Expression et participation de la personne accompagnée	4
	Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	4
	Accompagnement à l'autonomie	★
	Accompagnement à la santé	4
	Continuité et fluidité des parcours	4



		Cotation / 4
Chapitre 3	L'ESSMS	3,73
Thématiques	Bienveillance et éthique	3,5
	Droits de la personne accompagnée	3
	Expression et participation de la personne accompagnée	4
	Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,8
	Accompagnement à l'autonomie	4
	Accompagnement à la santé	4
	Politique ressources humaines	3,59
	Démarche qualité et gestion des risques	3,92



Résultats – Niveau global atteint



Appréciation générale

L'Ehpad de RUGLES répond aux missions qui lui sont attribuées et met en place un accompagnement de qualité, reposant sur la méthode Montessori.

Cette méthode centrale dans l'accompagnement des personnes offre l'assurance d'une prise en compte de qualité de leurs capacités et en assurant la valorisation de celles-ci.

Le questionnement éthique se retrouve au travers des rencontres pluri -professionnelles hebdomadaires permettant d'offrir ainsi un regard croisé, riche de l'intelligence collective, en réponse aux problématiques rencontrées. La notion de bientraitance transparait dans ces différentes postures et assure à l'établissement un système de réponses adaptées et de qualité.

La diversité des activités proposées, leurs modalités de communication et l'ouverture de l'établissement sur son environnement y contribuent également, en offrant notamment l'occasion de rencontres inter générationnelles très positives pour les publics mobilisés.

Les projets personnalisés sont établis pour chaque personne et ils sont actualisés à la mesure des règles de bonnes pratiques. La participation de la personne accompagnée et le sens que revêtent les projets personnalisés pour chacune des personnes, sont cependant des aspects assez peu mis en valeur par l'approche du logiciel métier utilisé.

La question des outils de communication aux capacités des personnes accompagnées n'est pas exploitée pleinement.

Les rencontres avec les professionnels et les représentants de la gouvernance ont permis de mettre en valeur une organisation structurée, cohérente et riche de par sa diversité de métiers.

Les professionnels s'appuient sur un système de communication construit autour du dossier de la personne accompagnée et que chacun vient alimenter de ses observations et de ses transmissions, dans le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée et de l'intimité de la personne. Des temps d'échanges et de réflexion permettent aux divers métiers de pouvoir échanger et de participer à une dynamique collective positive et efficiente.

Les droits de la personne accompagnée sont respectés et leur traduction concrète recherchée. La participation et l'expression des personnes sont sollicitées au sein des différentes commissions mises en place et grâce au CVS , dont le fonctionnement est un élément clé de la participation. Du fait de sa référence à la méthode Montessori, l'accompagnement au quotidien , cherche à valoriser le maintien des compétences et des autonomies des personnes. La parole des habitants, leurs choix et leurs besoins , tout comme les manifestations de douleur sont respectées par les professionnels de l'Ehpad de manière à y apporter des réponses les plus adaptées possibles. La continuité et la fluidité des parcours est recherchée avec la participation active des habitants et souvent, de leur famille, ainsi que les partenaires avec lesquels travaillent les professionnels.

Une attention particulière peut toutefois être mise en avant en ce qui concerne le support écrit traduisant le projet personnalisé de la personne accompagnée. En effet, ce dernier s'appuie sur le logiciel TITAN, lequel ne permet la totale mise en valeur du recueil des attentes et demandes des habitants, ainsi que la traduction de la synthèse des évaluations assurées par les différents acteurs.

La gouvernance, partagée avec le Centre Hospitalier de Verneuil d'Avre et d'Iton, est investie et elle dispose d'outils adaptés et performants dans le pilotage des activités, l'amélioration continue de la qualité et la politique de gestion des ressources humaines. Différentes procédures et des protocoles permettent aux pratiques professionnelles de soins et d'accompagnement social d'être efficientes. et de faire référence collectivement. Le DUERP est ancien et sa mise à jour s'impose parmi les objectifs d'amélioration. L'établissement bénéficie d'une réflexion collective et d'outillages partagés en prévention et traitement d'évènements nuisant à la qualité de l'accompagnement.

Le projet répondant à la stratégie de développement durable, en réponse aux enjeux environnementaux et comprenant plusieurs axes de développement, est sur le point d'être finalisé. Des actions précises placent d'ores et déjà l'établissement dans une réalité d'intégration de ces enjeux dans le fonctionnement quotidien.

Enfin, le bon fonctionnement du CVS est rendu possible par l'investissement de ses représentants et élus. Son inscription dans le cadre réglementaire récemment rénové, constitue un objectif à court terme.

Annexes

Annexe 1 : Formulaire(s) critère(s) impératif(s)

	Cotation
Critère 3.13.2	L'ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes. <hr/> <i>Éléments de justification de la cotation par l'évaluateur :</i> La gouvernance de l'Ehpadse fixe pour objectif le retour systématique du traitement des événements indésirables aux membres du CVS.